

LESTELLE BETHARRAM



BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2011

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du rédacteur -----	page 4
Comptes rendus des séances du Conseil municipal-----	page 5
Bienvenue à une nouvelle publication-----	page 10
Repas 3 ^{ème} âge-----	page 11
Conseil municipal des jeunes -----	page 12
Commémoration 8 mai -----	page 13
Quizz -----	page 14/15
CCVV : Modification de la Collecte des déchets ménagers-----	page 16
CCVV : Portage de repas à domicile-----	page 18
La vie associative -----	page 19
Collège de Bétharram-----	page 24
Bétharram : Le travail de Compagnons-----	page 25
Un DAB à Lestelle-Bétharram, est-ce possible ?-----	page 26
Gendarmerie : Bilan annuel-----	page 27
A noter-----	page 28
Etat Civil -----	page 29
Les dates à retenir -----	page 29

A mi-mandat, nous avons posé quelques questions à Monsieur le Maire et nous avons recueilli ses impressions sur 10 ans de mandature :



Quel souvenir gardez-vous de votre première élection ?

Les élections sont des moments riches d'émotion et d'enthousiasme que l'on partage avec ses colistiers et les électeurs. Lorsqu'il s'agit de la première élection victorieuse, ces sentiments sont encore plus marqués et dynamisent beaucoup les premiers mois du mandat.

Nous nous sommes très vite attelés à prendre nos marques et à nous plonger dans les dossiers tout en commençant à lancer les projets. Une fois passée l'euphorie des résultats, on devient l' élu de tous et il faut veiller à apaiser les tensions et les antagonismes pour que le village retrouve sa sérénité. C'est ce que nous nous sommes attachés à faire avec succès, je crois.

Quel effet cela fait-il de passer de l'opposition à la majorité ?

C'est comme quand on vient d'avoir le permis et que l'on passe du siège du passager à celui de chauffeur. On découvre le plaisir de piloter des projets, de travailler en équipe, de construire l'avenir de la commune. On apprend aussi la diplomatie, l'art de tempérer pour ménager les sensibilités et la nécessité de veiller à la cohésion et l'unité du village.

Cette fonction a-t-elle changé votre personnalité ?

On ne peut pas changer de personnalité mais à coup sûr l'exercice de la fonction d' élu est très enrichissant car les facettes de l'activité de Maire sont multiples. Mettre en œuvre des projets, travailler avec les collectivités et la communauté des communes, être en contact avec nos concitoyens pour régler toutes sortes de problèmes très concrets, font partie du quotidien.

Il faut aussi faire face aux imprévus, aux intempéries, et exercer parfois les fonctions d'officier de police judiciaire. Tout cela se fait en collaboration avec les Adjointes et les Conseillers. Cette diversité de tâches nous permet d'acquérir une bonne connaissance du village et de ses habitants, de comprendre les rouages de la gestion des collectivités et d'appréhender les enjeux politiques qui en découlent.

Quel regard avez-vous sur ces dix ans de mandat ?

Depuis 2001, le village a beaucoup changé du fait de l'arrivée de très nombreux nouveaux habitants. Des bâtiments inhabités ont été vendus et transformés en appartements, des lotissements sont sortis de terre. Nous avons accompagné cette transformation en créant des logements sociaux, en agrandissant et modernisant l'école, en favorisant l'implantation des commerces sur la place, en aménageant les espaces publics et en sécurisant la traversée du village. Et les résultats sont là avec :

- un nouveau poste d'enseignant créé à l'école,
- une population qui retrouve son millier d'habitants,
- un dynamisme retrouvé de la vie locale.

J'en suis extrêmement satisfait tout comme je suis heureux que nous ayons modernisé les chalets du Camping, terminé la restauration de la Chapelle de Bétharram, veillé à l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie, investi pour moderniser les réseaux d'eau et d'assainissement.

De plus, en dix ans, la Communauté des Communes à travers ses nombreuses réalisations a élargi son champ de compétences ce qui demande que l'on s'y investisse de plus en plus et représente une charge de travail supplémentaire.

Quels projets pour les trois dernières années du mandat ?

Il y en a beaucoup parce que les besoins sont importants, mais comme notre budget n'est pas élastique il faut établir des priorités et se fixer un échéancier. Dans cette optique nous avons demandé à la Maison des communes de réaliser une étude financière pour mesurer l'impact de ces projets sur les budgets communaux dont nous avons tenu compte pour les planifier.

Tout d'abord pour cette année, deux priorités :

- la réfection des trottoirs de Bétharram qui ne peuvent rester plus longtemps en l'état et pour lesquels j'ai obtenu une aide très substantielle du Conseiller général et la remise à neuf du toit de la Salle de l'Isarce.
- la toiture de l'église, qui est aussi très vieillissante, sera refaite en 2012-2013.

Entre temps, c'est-à-dire à la fin de cette année ou au début de la prochaine, nous lancerons la réalisation des nouveaux vestiaires avec un objectif double :

- libérer les locaux occupés par les vestiaires actuels afin de les mettre à disposition du camping qui en a grand besoin (ils ne disposent pas pour le moment de locaux techniques).
- Proposer aux équipes et aux associations qui utilisent nos installations sportives des locaux modernes et fonctionnels en lieu et place des locaux

actuels qui sont vétustes et ne répondent pas aux normes en vigueur. Nous serons subventionnés pour ce projet à hauteur de 60 % par l'état, la région et le département ce qui représente un taux assez exceptionnel pour ce type de travaux.

Depuis 2008, vous êtes Vice-président de la Communauté des Communes en charge de la commission habitat. En quoi consiste votre rôle ?

Une étude habitat réalisée en 2008 sur le territoire de la Communauté démontrait que la majorité des habitants avait des revenus modestes et que beaucoup de ménages ne trouvaient pas de logements à un prix adapté à leurs moyens. De plus, il y a une carence de logements pour les personnes âgées et les jeunes.

Sous l'impulsion de son président, la Communauté de Communes a décidé de mettre en œuvre une politique communautaire de l'habitat qui réponde à cette problématique et m'en a confié la responsabilité. Avec le département, nous allons inciter et aider les communes à produire des logements sociaux par réhabilitation des appartements communaux et par l'acquisition de terrains pour la construction de logements neufs en lien avec les opérateurs HLM.

Un règlement fixera les modalités d'intervention et d'aide de la Communauté dans l'élaboration et la réalisation de ces projets.

Par ailleurs, nous sommes en train d'élaborer avec le C.A.U.E (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Pyrénées-Atlantiques) une charte architecturale et paysagère pour améliorer la qualité paysagère du territoire, établir des préconisations à destination des Maires et des Elus en matière d'architecture et d'urbanisme dans nos villages.

La Communauté de Communes participe avec la région et le département à la construction à Bordes, d'une résidence foyer-logement pour des jeunes apprentis d'Aéropolis qui sera aussi ouverte aux jeunes travailleurs de la Communauté de Communes.

Enfin nous lançons une étude sur l'habitat des familles sédentarisées des gens du voyage.

Les deux fonctions, celles de Maire et de Vice-président de la CCVV sont-elles compatibles ? Comment gérez-vous votre emploi du temps ?

Les deux fonctions sont non seulement compatibles mais elles sont complémentaires. L'avenir et le développement des communes se réfléchissent et se conçoivent en lien avec la CCVV puisque les projets portés par la Communauté (crèche, piscine ...) concernent nos 24 communes et que les projets communaux peuvent être aidés par la Communauté s'ils correspondent aux objectifs fixés par elle (la politique du logement en est un bon exemple).

Donc je consacre plus de temps qu'auparavant à ma fonction d' élu, mais le jeu en vaut la chandelle car la synergie engagée entre les communes et la Communauté est bénéfique pour le développement de nos villages et le bien-être de leurs habitants. Et il est tout à fait passionnant de participer en tant qu' élu à l'aménagement et l'organisation du territoire sur lequel on vit.

Le Mot du Rédacteur

Vendre son âme

Les transferts, dans les différentes disciplines sportives, passionnent les supporters des clubs, à l'affût d'informations qui, selon les entrées et les sorties, peuvent soit les ravir, soit les chagriner.

Depuis quelques temps, ces transferts touchent la classe politique et deviennent monnaie courante. Lors des différents scrutins, les chantres de plusieurs partis, ceux-ci mêmes qui, avec tambours et trompettes, clamaient haut et fort, à la manière d'Eddy Mitchell " *S'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !*" passent dans le camp adverse après avoir des années durant, proféré les pires méchancetés sur leur nouveau parti. De quoi perturber l'électeur et favoriser l'abstentionnisme.

Pour Malraux " *Une valeur suprême n'est pas une valeur supérieure, c'est une valeur invulnérable*". Désormais, elle est très vulnérable, plus rentable, en un mot plus décevante. Nous ne citerons pas les noms de ces papillons zappeurs opportunistes prêts à vendre leur âme pour un fauteuil alimentaire, publicitaire et mettant à mal une certaine éthique. Ces nouveaux politiciens, qui passeront dans les mémoires tels des météores zébrant un ciel illuminé par une lune opaline ne se soucient plus du serment fait à leur cause. Ce qui les motive ? Peut-être une force de l'individualisme en opposition à celle collective, une infidélité à une histoire, des émotions particulières sans partage de joies et de peines, un rejet de symbole ou d'emblème. Terminée la parole donnée, ennoblie par les hommes d'honneur lors d'épreuves se voulant inaltérables, inaliénables, invendables.

Bref, la légèreté dont font preuve quelques élus annonce pour ceux-ci des nuits blanches, des journées noires et d'idées grises peu glorieuses. Et au crépuscule de leur vie politique, ils pourront toujours lire Alfred de Vigny pour qui " *L'honneur, c'est la poésie du devoir, l'union de la force et de la bonté*".

Michel Corsini

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Mars 2011

Les Conseillers Municipaux sont tous présents à l'exception de Mme Mouré, excusée

Lecture est faite par M. le Maire du procès-verbal de la séance du 26 Novembre 2010.

En préalable, le Maire demande à inscrire à l'ordre du jour deux points relatifs au Syndicat du Gave et aux travaux de voirie. Le Conseil accepte à l'unanimité.

I - Comptes administratifs :

- a) **Locaux commerciaux** : La section Investissement dégage un excédent de 120.496,71 € et celle de fonctionnement fait état d'un excédent comptable de 3.567,23 €. Soit un total de 124.063,94 €.
- b) **Camp de tourisme** : Le montant du loyer couvre les travaux de rénovation réalisés.
- c) **Assainissement** : Le Compte administratif de l'exercice 2010 de l'assainissement délivre un excédent de 16.280,04 €.
- d) **Eau** : un excédent de 29.563,10 € solde l'exercice 2010
- e) **Commune** : En tenant compte des restes à réaliser et des chiffres dégagés par les sections Investissement et Fonctionnement, le résultat comptable est excédentaire de 28.180,92€.

Approbation des comptes administratifs, des comptes de Gestion et affectation du résultat

A l'unanimité, les différents comptes administratifs sont votés. Il en va de même, pour le Compte de Gestion présenté par le Trésorier. Les Conseillers Municipaux acceptent unanimement l'affectation du résultat.

II - Budget primitif Camp de tourisme

Le budget primitif du camp de Tourisme s'équilibre à 16.500 € pour la section de fonctionnement et à 43.820 € pour la section d'investissement.

Le Conseil vote à l'unanimité le budget présenté.

III- Délibérations financières

a) : Avenant Agence Postale Communale

La Poste verse actuellement 855€/mois pour que la commune gère l'Agence Postale Communale. Cette indemnité vient d'être réévaluée et se chiffre à 950 € / mois.

b) : Avenant bail Palulos

Un avenant aux contrats des baux locatifs sera établi. Cet avenant est rendu nécessaire devant la décision de porter la date de révision des loyers au 1^{er} juillet de chaque année.

c) : Travaux salle des Fêtes

Les dépenses pour la rénovation d'une partie du bâtiment se chiffrant à 13.000 € au budget, et 6.000 € étant seulement inscrits, le Conseil Municipal décide d'abonder le budget de 7.000 €. Une délibération, en ce sens, est prise par le Conseil.

IV - Travaux Avenue de Bétharram

Les travaux de réfection des trottoirs et des bordures sont décidés, une consultation sera prochainement lancée. D'autre part, il est décidé de réaliser une étude de faisabilité pour le remplacement de la canalisation d'adduction d'eau potable sur l'avenue de Bétharram et l'implantation d'une borne incendie au niveau du Vieux Pont.

V - CCVV

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, son accord pour transférer la compétence de « l'élaboration de chartre architecturale et paysagère » à la Communauté de Communes de la Vath Vielha.

VI - SDEPA

Le Conseil retient le programme « Face intempéries 2010 » proposé par le Syndicat Départemental d'Electrification.: Des fils torsadés remplaceront les fils actuels Rue du Parc des Sports et Soum det Castet ; Part communale : 1.227 €

VII - Syndicat du Gave de Pau

Le Conseil vote à l'unanimité pour :

- l'adhésion de la commune d'Asson au Syndicat du Gave.
- une modification intervient dans les statuts de ce syndicat. Elle concerne le changement de Siège Social qui quitte la Mairie de Pau pour être hébergé à Hélios Parc et l'adoption de la compétence «qualité des milieux aquatiques».
- l'adhésion du Syndicat Intercommunal du Gave de PAU au Syndicat mixte du bassin du gave de PAU.

VIII - Questions diverses:

Avenant Colas

Le Conseil accepte de prendre en charge les travaux supplémentaires du programme de voirie.

Séance du 22 avril 2011

Tous les Conseillers Municipaux sont présents à l'exception de Mme Malaganne qui a donné pouvoir à Mme Grousset, Mme S Lacau qui a donné pouvoir à M Berchon et Mme Mouré.

En liminaire, M. le Maire lit le procès-verbal des séances du 25 mars qui est adopté à l'unanimité.

1- Budget primitif eau

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2011. Il est équilibré en Investissement à la somme de 68.940,00 € et en Fonctionnement à la somme de 67.210,00 €.

Il intègre le surdimensionnement de la canalisation de l'avenue de Bétharram.

2- Budget primitif assainissement

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2011. Il est équilibré en Investissement à la somme de 35.057,00 € et en Fonctionnement à la somme de 79.232,00 €.

Il intègre l'étude de faisabilité des travaux d'extension de stockage de la station d'épuration ainsi qu'une provision de 12.000 € pour la réalisation des travaux à venir.

3- Tarifs eau/assainissement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

arrête les tarifs suivants :

Prix de l'eau :	0,68 € /m ³ HT
Le terme fixe par branchement :	21,00 € HT
Le forfait pour étalonnage :	155,00 € HT
Le forfait pour jaugeage :	40,00 € HT
Prix de la redevance d'assainissement :	1,03 € HT/m ³

rappelle que les frais de branchement sont à la charge du demandeur.

4- Produits communaux

a - Frais de personnel 2011 des services d'eau, d'assainissement et du camp de tourisme

Le Conseil fixe la participation financière de chaque service pour la mise à disposition du personnel communal de la façon suivante :

service de l'eau :	6.981,00 €
service de l'assainissement :	9.748,00 €
Camp de tourisme :	3.100,00 €

b - Tarifs 2011

✓ Concession cimetière (le m²) Inchangé

- perpétuelle : 42 €
- 30 ans : 16 €
- 15 ans : 8 €

✓ Plaçage : (inchangé)

<25 m ² :	: 7,00 €
entre 25 et 50 m ²	: 10,00 €
entre 50 et 100 m ²	: 12,00 €
les 100 m ²	: 15,00 €

✓ **Prêts des salles et du matériel :**

- Aux particuliers de la Commune :
 - location des salles : gratuite
 - fourniture chauffage : 50 €
 - mise à disposition de la vaisselle : 25 €
 - location chaises : 0,30 €
 - location table: 0,80 €
- Pour les Associations et groupes organisés de la Commune : (Gratuité complète)
- Pour toute autre personne ou groupe :
 - location de la salle des fêtes,
sans chauffage et avec matériel sur place : 1 journée 100 €, 2 jours 250 €
 - location de la salle des fêtes,
avec chauffage et avec matériel sur place : 1 journée 150 €, 2 jours 350 €
 - location salle de l'Isarce, sans chauffage : 160 €
 - location salle de l'Isarce, avec chauffage : 200 €

✓ **Le forfait des fournitures scolaires : 80 € par enfant.**

✓ **Services périscolaires : (tarif applicable au 01 septembre 2011)**

- Cantine :
 - Repas enfant : 2,70 €
 - Repas des commensaux : 4,00 €

• Garderie :

Nombre d'enfants à charge	Revenus		
	Inférieurs à	Compris entre	Supérieurs à
1 enfant	20.079€	20.079 et 44.621 €	44.621 €
2 enfants	23.118 €	23.118 et 51.374 €	51.374 €
3 enfants	26.765 €	26.765 et 59.478 €	59.478 €
4 enfants	30.412 €	30.412 et 67.582 €	67.582 €
Premier enfant	1,40 € / jour	2,00 € / jour	2,60 € / jour
Autres enfants	0,70 € / jour	1,00 € / jour	1,30 € / jour

✓ **Repas à domicile : 6,90 € (tarif applicable au 1^{er} mai 2011)**

5- SIVU Beez Ouzom

Le Conseil demande à se retirer du SIVU d'aménagement des bassins versants Beez Ouzom suite au retrait de la quasi-totalité des communes membres

Séance du 29 avril 2011

Tous les Conseillers Municipaux sont présents, à l'exception de M Corsini qui a donné pouvoir à M Berchon, de Mme Lacau MC qui a donné pouvoir à M Martell et Mme Mouré qui a donné pouvoir à Mme Bonnefon.

Secrétaire de séance : Mme Malaganne

En préambule, M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 avril 2011 qui est adopté à l'unanimité

Taux d'imposition:

Compte tenu du produit attendu de 135.598 € pour le budget 2011, à l'unanimité les taux suivants sont votés :

- Taxe d'habitation : 7,84 %
- Foncier bâti : 8,17 %
- Foncier non bâti : 34,55 %

M. le Maire fait remarquer que Lestelle-Bétharram se situe, au sein de la Vath Vielha, dans les communes où la pression fiscale est des plus faibles.

Budget Primitif Communal

En préambule, M. le Maire expose les grandes lignes de ce budget établi par la Commission des finances et les principaux investissements pour 2011 : l'achat de mobilier pour la cantine et le secrétariat de mairie, aménagement d'une cuisine à la salle des fêtes, travaux de voirie, réfection des trottoirs de l'avenue de Bétharram, réfection de la toiture du foyer communal, vestiaires sports et mise en place signalétique dans le village, ...

La section fonctionnement s'équilibre à 505.450,00 €, permettant le virement de 64.810, 00 € à la section investissement.

La section investissement est équilibrée à 595.793 €.

A l'unanimité, l'Assemblée Communale donne quitus à M. le Maire pour le vote de ce budget primitif.

Budget Locaux commerciaux

Le budget s'élève à 15.567 € pour la section d'exploitation et à 144.953 € pour la section investissement.

Transfert du Budget les Locaux Commerciaux au Budget principal

Le Conseil Municipal décide que le budget annexe des locaux commerciaux versera une subvention d'équipement de 123.106 € au budget général en 2011 pour compenser les frais pris en charge par ce dernier et qui concernait les locaux commerciaux.

Subventions 2011

Les subventions suivantes ont été attribuées à l'unanimité :

Comité des fêtes :	4.500 €
Avant-garde Lestelloise XIII :	1.500 €
Ecole de rugby :	500 €
Association La Corruda :	750 €

Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil municipal approuve le PLU et décide d'instituer la déclaration de clôture sur toute la Commune.

Droit de Prémption Urbain

Le Conseil décide d'instituer le Droit de Prémption Urbain (D.P.U.) sur toutes les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du P.L.U. approuvé par le Conseil Municipal ce jour.

Zonage d'Assainissement

Le Conseil adopte la délimitation des zones d'assainissement collectif et des zones d'assainissement non collectif telles qu'elles apparaissent sur les plans ci-joints.

Syndicat Mixte du bassin du Gave de Pau

Le Conseil municipal, décide d'adhérer au Syndicat mixte du bassin du Gave de PAU et adopte les statuts de cette nouvelle collectivité.

Il inclue la compétence « qualité des milieux aquatiques » dans les partenariats futurs avec le Syndicat.

Questions diverses

- a) Une remise gracieuse de 150 m³ est accordée à une abonnée suite à une fuite d'eau.
- b) Dans le cadre des fêtes de Lestelle-Bétharram, le Conseil Municipal retient la proposition de 1.022,60 € du Vélo Club Nayais pour l'organisation de la course cycliste

Bienvenue à une nouvelle publication

“En avant” : tel est le nom de la nouvelle revue bimestrielle éditée depuis le mois de mai (numéro 1), par les Pères de Bétharram.

Comme l'écrit le Père Jean-Dominique Delgue dans son éditorial, “ *Cette nouvelle revue, « En-avant Bétharram » veut s'inscrire dans cette dynamique. Elle se veut le lien entre le lieu-source Bétharram et la vie qui se déploie dans toutes les réalités missionnaires et pastorales de Bétharram à travers le monde.* ”

Les abonnés des Echos de Bétharram ou des Feuilles Missionnaires sont abonnés pour l'année. Pour les autres : abonnement : 20 €. Abonnement de soutien : 25 €

(Règlement par chèque à envoyer au Père Firmin Bourguinat, Maison Saint-Michel, 101 Av. de Trespoey 64000 PAU).

Repas du 3^{ème} âge

Le repas du 3^{ème} âge s'est déroulé de la meilleure façon, au Vieux Logis, haut lieu de la gastronomie, le 9 janvier. Près de 130 personnes répondaient à l'invitation lancée par le Maire et son Conseil Municipal. La doyenne de notre commune, Mme Lucienne Duclos, présente aux côtés de Jean-Marie Berchon, fut même élue reine d'un jour, après avoir trouvé la fève du gâteau des Rois... (et des reines)

L'animation assurée par Jean et Stéphane Vignes-Faure, deux musiciens talentueux, permettait aux danseurs chevronnés de montrer leurs talents sur la piste lors des javas, boléros, tangos et autres paso-doble exécutés. La nuit commençait à tomber lorsque les derniers danseurs décidaient de regagner leurs pénates.

Félicitations à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée.



Conseil Municipal des Jeunes :

tel le jazz et la java

Pas de chance avec le Conseil Municipal des jeunes. Sur onze élus, six restent fidèles au poste. Trois garçons et trois filles.

Et ces gentils petits élus nous font, ces temps-ci, penser à la chanson de Claude Nougaro "Le jazz et la java", chanson qui commence ainsi :

" Quand le jazz est là, la java s'en va "

Eh bien ! Nous assistons de la sorte, à ce qu'il est coutume d'appeler une drôle de coïncidence, quand les garçons sont là, les filles sont absentes ou excusées...et inversement, pour le "défi pétanque", notamment.

Ce qui n'a pas empêché, lors de la dernière séance, Alain Graciaa de faire aux trois garçons présents, un cours magistral sur l'eau, ce liquide bizarre qui trouble le Ricard.



Légende photo : les jazzmen présents, les filles forfait !

Commémoration du 8 mai 1945

En ce 8 mai 2011, les Lestellois et les Lestelloises ont rendu l'hommage que méritent tous ceux qui ont contribué à la chute de l'Allemagne nazie.

Après cinq années cauchemardesques, les combats libérateurs ont imposé la capitulation des armées hitlériennes mettant fin à la barbarie, à l'oppression. Jean-Marie Berchon, entouré de son conseil municipal, des représentants de l'amicale des anciens combattants, d'une délégation de pompiers et du représentant de la Gendarmerie Nationale, patronnait cette commémoration. Après la minute de silence, il donnait lecture du message ministériel qui rappelait : *“ Ces événements se sont passés il y a 66 ans. Chaque année, nous commémorons ce souvenir. Chaque année, l'émotion est intacte. A tous ceux qui ne se sont jamais résignés, qui n'ont jamais abdiqué, qui espéraient la liberté, aux hommes qui se sont battus, ceux qui sont tombés, aux autres qui ont enduré tant d'épreuves, combattu avec tant d'abnégation, nourrit tant d'espoir, à toutes celles et ceux grâce auxquels l'humanité a pu de nouveau croire en son destin, nous rendons aujourd'hui, l'hommage qu'ils méritent.*

Après l'hymne national chanté par les élèves de l'école de Lestelle et repris par la diffusion d'un bel enregistrement, M. le Maire invitait l'assistance à partager le “pot” de l'amitié servi par les élus et le personnel communal. Il ne restait plus qu'aux jeunes demoiselles volontaires de proposer le Bleuet de France, symbole datant du 15 septembre 1920 et repris en 1925 par la section Femme Française de la Fédération Interalliée des Anciens Combattants. Les sommes recueillies servent à aider les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre et d'attentats fragilisés par la solitude et la précarité.

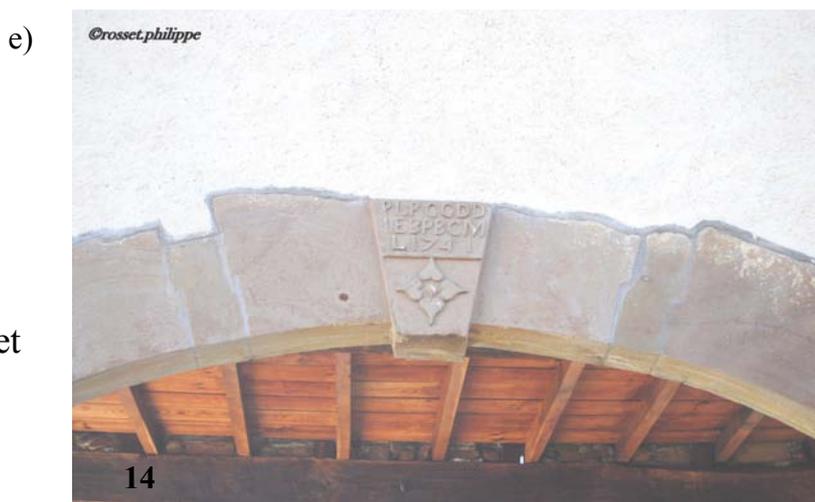


QUIZZ :

Connaissez-vous votre Commune ?



Croix Mignou
 Maison Gervine - Rue Peyroumat
 Villa Palermo – Place Saint Jean
 Villa des Roses – Rue de Lestelle
 Porche ancienne Ecole Privée - Rue Mal Leclerc
 Cadran lunaire – Rue de Lestelle
 Encadrement fenêtres - 15 rue Gaston de Foix
 Aire de pique nique - Rue Soum det Castet



Un grand merci à M. Ph Rosset pour ses talents photographiques et son sens de l'observation

f)



©rosset.philippe



g)

h)



©rosset.philippe



Vath-Vielha
Communauté de Communes

Modifications de la collecte des déchets ménagers

Depuis une dizaine d'années, chaque lestellais, chaque lestellaise a pu contribuer par son action, à la préservation de l'environnement ainsi qu'à la valorisation des déchets.

A partir du 6 juin 2011, les habitudes prises durant ces 10 ans vont changer. La Communauté de Communes de la Vath Vielha vient d'engager une démarche d'optimisation pour améliorer la qualité du service rendu et de notre cadre de vie, tout en tenant compte de la maîtrise des coûts de service. Cette démarche, rendue nécessaire par le Grenelle de l'Environnement, aura un impact financier significatif pour les collectivités si elles ne parviennent pas, d'ici 5 ans, à diminuer leurs tonnages d'ordures ménagères et à améliorer leurs performances de recyclage et de valorisation des déchets ménagers.

Pourquoi ces changements ?

- Pour l'environnement et l'amélioration du cadre de vie
- Pour la disparition des sacs poubelles éventrés au bord des trottoirs et dans les rues
- Pour remplacer les caissettes jaunes s'avérant souvent trop petites, débordant du coup de déchets recyclables.
- Mise en place de 4 colonnes à verre insonorisées, accessibles et bien réparties dans la commune
- Fréquences de collecte optimisées et mieux adaptées au volume de déchets produits par les foyers
- Pour la sécurité au quotidien avec la suppression des marches-arrière dangereuses, avec risques d'accidents mortels
- Sécurité accrue aussi par la fin de la collecte de verre en porte-à-porte, afin d'éviter les risques de blessures
- Réduction, pour les agents assurant la collecte, de maladies professionnelles liées à la manutention des sacs poubelles ou des caisses jaunes
- Pour la maîtrise des coûts : la collecte et le traitement des déchets sont soumis à des normes et des objectifs environnementaux stricts, renforcés notamment par le Grenelle de l'Environnement. C'est pour anticiper et limiter les coûts de service que les élus de la communauté de Communes ont recherché des moyens efficaces d'optimisation de la collecte des déchets.

Nouvelle organisation, à partir du 6 Juin

Pour les foyers collectés en porte-à-porte, deux containers ont été attribués.

Chaque semaine, chaque lundi, ramassage du container à couvercle vert contenant les ordures ménagères composées de barquettes polystyrène, pots de crème fraîche, yaourts, débris de vaisselle, couches, emballages plastique, sacs plastique, emballages souillés, restes alimentaires.

Lors de la remise de ces containers, une proposition de compostage vous a été proposée et pourra recevoir les épluchures de légumes, de fruits, les restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé biodégradables, ...

Une semaine sur deux, le mardi, ramassage de votre container à couvercle jaune contenant les emballages métalliques, les bouteilles et flacons plastiques, les emballages cartonnés, les briques alimentaires, les journaux, les prospectus, les magazines.

Date du 1^{er} ramassage :

Lundi 6 Juin, ramassage des ordures ménagères (couvercle vert)

Mardi 14 Juin, ramassage du tri sélectif (couvercle jaune)

Pour les foyers en point de regroupement :

- les ordures ménagères sont collectées en bacs comme précédemment 1 fois/semaine avec fourniture de sacs poubelles
- les emballages recyclables **hors verre** collectés en bac de 660 l. (couvercle jaune), 1 fois/semaine

Collecte du verre

Quatre emplacements ‘colonnes de verre’ seront installées sur notre commune :

- Parking de Bétharram (2 colonnes)
- Place de l'ancien cimetière, Rue De Lattre de Tassigny prolongée (1)
- Chemin Esmoule (1)

Cas particulier des impasses

Les impasses posent problème aux camions de collecte. Souvent étroites, les véhicules ne peuvent effectuer demi-tour. D'où les manœuvres pratiquées, dangereuses et interdites de surcroît !

A partir du 6 juin, les impasses où le retournement est impossible, deux mesures seront appliquées :

* soit les foyers seront équipés en bacs individuels qui devront être déposés chaque veille de collecte à l'entrée de l'impasse

* soit, un point de regroupement collectif sera installé à l'entrée de l'impasse pour tous les foyers concernés

Pour toute question, M. Bertrand Ledin, éco-ambassadeur de la Communauté de Communes de la Vath Vielha répondra à vos interrogations au 05 59 61 11 82 ou ledinbertrand.ccvv@yahoo.fr



Vath-Vielha
Communauté de Communes

Service de portage de repas à domicile

La Commune de Lestelle-Bétharram, depuis plusieurs années maintenant, vous livre à la demande, des repas en liaison chaude. Service qui continue à être assuré du lundi au vendredi au prix de 6,90 €.

A partir du 15 juin, la Communauté de Communes de la Vath Vielha vous propose de vous livrer des repas à LIAISON FROIDE. Ce service s'adresse aux personnes qui résident sur le territoire de la CCVV dans les cas suivants :

- d'être âgé de 60 ans et plus
- être invalide, handicapé ou convalescent sans limitation d'âge
- sous réserve de fournir un certificat médical attestant de l'incapacité à préparer les repas
- pour les cas particuliers, sur demande expresse des CCCAS.

Les inscriptions doivent parvenir avant le 6 juin. Elles sont prises en Mairie. La commande des repas s'effectue une semaine avant (sauf urgence).

Le prix des repas est fixé à 8 € 50. Dans certains cas des aides financières peuvent être obtenues.

Les éventuels intéressés sont priés de se faire connaître urgemment

Les livraisons s'effectuent toute l'année, du lundi au vendredi. Celles des repas des samedis et dimanches se font le vendredi après midi et la veille pour les jours fériés.

Les repas sont livrés froids grâce à un camion réfrigéré. Chaque plat est présenté dans une barquette jetable qui peut être réchauffée au bain-marie, au micro-ondes ou par tout autre moyen traditionnel à condition que la nourriture soit ôtée de la barquette.

Ces repas comprennent :

- un potage, une entrée chaude ou froide (crudités, légumes cuits, charcuterie...),
- le plat du jour (viande blanche, viande rouge, poisson), accompagnement de légumes ou de féculents,
- fromage ou laitage,
- dessert (fruit frais entier ou en salade, fruit cuit, pâtisserie).

Le pain et le vin ne sont pas compris.

Deux menus sont proposés, au choix. Les repas ne sont pas obligatoirement livrés à la semaine, les intéressés peuvent retenir que certains jours (par exemple que les week-end, ...).

Amis Festayres de Lestelle

Voici quelques nouvelles du comité des fêtes et de ses conscrits.

Depuis le début de l'année, nous nous sommes mis en quête d'orchestres et autres animations qui, nous l'espérons, retiendront votre attention. Le programme est à ce jour, quasiment terminé, et nos chers conscrits ont commencé les traditionnelles sérénades. Nous vous remercions de votre générosité et de l'accueil que vous leur avez réservé à l'image de ceux connus les années précédentes.

Nos fêtes cette année se dérouleront les 24/25/26 juin

Nous vous y attendons nombreux.

D'autre part, pour avoir les moyens de faire de bonnes fêtes il faut toujours en faire plus, c'est pourquoi, nous avons organisé des LOTOS à la salle Beauvallon de Coarraze.

Nous renouvelons tous nos remerciements aux Lestelloises et aux Lestellois, aux commerçants et à la municipalité pour l'aide et le soutien qui nous sont apportés tous les ans.

Bonnes Fêtes à Tous

Le Comité des Fêtes

Programme des fêtes

Vendredi 24 Juin 2011

19 h 30 : Repas Axoa/Pommes de Terre

Prix : 10€

Animation « BEARN ANIMATION »

22 h 30 : Feu de la St Jean

23 h : Bal des jeunes
avec le Podium "STUDIO LIGHT"

Samedi 25 Juin 2011

10 h : Tournoi de foot
(restauration sur place)

15 h : Concours de pétanque

22 h 30 : Bal des jeunes
avec l'orchestre « TROPICA »

Dimanche 26 Juin 2011

11 h : Messe animée par les conscrits

12 h : Dépôt de gerbe
au monument aux morts

12 h 15 : Apéritif offert
par la municipalité

15 h : Course cycliste

16 h 30 : Animation gratuite
pour les enfants

18 h 30 : Bal avec l'orchestre
« COLUMBIA »
21 h : repas rôti/haricots

Prix : 8 €
23 h : feu d'artifice / reprise du bal

Une nouvelle association Sport, Culture et Nature se créée

L'association a pour but de favoriser la pratique d'activités physiques et sportives adaptées aux spécificités du milieu rural. Sous forme de Foyer, elle pourra avoir aussi pour objet la pratique d'activités culturelles et éducatives.

Les animations sportives contribuent à l'amélioration du cadre de vie des individus et participent ainsi au maintien et à l'intégration des populations dans un espace donné, tel l'espace rural.

Encouragés par la participation de 110 personnes à la journée « Sport pour Tous » du 3 juillet dernier, les fondateurs de l'association proposent dans un premier temps trois branches d'activité :

Gymnastique (entretien, dynamique et renforcement), sports pour tous (activités ludiques pour les familles) et sports de nature (randonnée et marche). Chacune d'entre elles sera déclinée en fonction du public intéressé.

L'association disposera des services d'un animateur sportif local diplômé, afin de soutenir l'action des bénévoles.

Au total, avec la mise en place d'actions alliant le sport, le tourisme, la culture, la découverte du patrimoine et de l'environnement, l'association souhaite participer, à son échelle, à l'entretien, à l'aménagement et au développement durable de l'espace dans ses dimensions sociales, économiques et environnementales.

Il s'agit tout simplement de passer du bon temps ensemble, dans le plus agréable des cadres.

Toute personne intéressée pour participer et /ou animer la vie de l'association peut se renseigner auprès d'Yves Péré (0559216994), de Stéphane Danis (0524981111) ou de Jean-Pierre Bourdeu (chemin Esmoules).

Sport pour tous à Lestelle

Samedi 3 juillet, de 13 à 19 heures, vous êtes convié à participer à une journée « sport pour tous » au Parc des Sports de Lestelle.

C'est dans le cadre du « Défi Aquitain » que se déroulera cet après-midi sportive et conviviale. La diversité des activités proposées devrait permettre à chacun de participer selon ses goûts et possibilités : marche, pétanque, rugby à toucher, football, handball, basketball, pelote, tennis sont au programme. Chaque plateau combinera pratique et découverte, la participation est gratuite.

Qui dit « Défi » dit « Compétition » : il s'agira là d'une compétition amicale entre villages de l'Aquitaine. En effet, chaque personne qui viendra ici pratiquer du

sport, au moins une demi-heure durant, sera comptabilisée, un classement inter-villages sera établi au niveau régional.

Le but est de rassembler le plus grand nombre possible de personnes de toutes générations, donner l'occasion aux familles Lestelloises et des environs de passer ensemble une excellente journée placée sous le signe du sport, de l'amusement et de l'amitié.

Avant-Garde Lestelloise XIII déjà la tête à demain...



Le groupe sénior est auteur d'un parcours dès plus honorable malgré les trop nombreux aléas d'un calendrier qui ne les ont pas épargnés.

Lestelle termine en milieu de tableau, à la quatrième place, à seulement 2 points du troisième, le RC Bègles. Nous faisons toujours figure de « petit poucet » et là est tout le mérite des joueurs et des dirigeants : la tâche du club est compliquée, et pourtant « il tourne ».

La compétition 2010-2011 s'arrête pour les garçons en 1/8 de finale du championnat de France.

La convention « accompagnement éducatif » passée avec l'ensemble Beau Rameau est constitué de deux modules de découverte et d'apprentissage de notre discipline. Une trentaine d'élèves a participé aux séances hebdomadaires dispensées par T. Péré, pour un total de 72 heures.

Le retour positif que nous avons de cette expérience nous incite à continuer ce partenariat.

Les filles ont participé à des rencontres amicales afin de découvrir la discipline. Un tournoi reste à leur calendrier en mai. Cette action a pour objectif de favoriser l'accession des féminines à des activités sportives. Une demande d'aide vient d'être transmise auprès du CNDS (Ministère Jeunesse et Sports) et de la Région, afin que cette activité puisse se développer, avec notamment l'organisation de tournois féminins à Lestelle.

L'heure est à la préparation de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en mai ou juin : le sport favorise le lien social, nous invitons chaque Lestelloise et Lestellois qui souhaiterait apporter sa pierre à cette construction à participer à cette Assemblée ainsi qu'à partager notre vie associative.

A bat-lèu,

Yves Péré

Pinocchio

Flash Info

Que faire de nos enfants cet été ?

A l'approche des « grandes vacances », nous sommes nombreux à nous poser la même question !

On ne peut solliciter les grands-parents, la famille pour tout l'été; on ne veut pas entendre les «qu'est ce que je peux faire? Je m'ennuie...» tous les jours; on aimerait éviter qu'ils passent leur temps devant la télé et/ou l'ordinateur...

On souhaite plutôt pouvoir leur offrir des vacances, les voir s'épanouir, faire des rencontres, des découvertes...que ce temps d'été soit vraiment une période différente dans l'année.

Pour tous les parents qui travaillent, et aussi pour tous ceux qui souhaitent des activités nouvelles pour leur(s) enfant(s), le centre de loisirs PINOCCHIO ouvre ses portes du 04/07/2011 au 12/08/2011.

Situé dans les locaux de l'École Publique de MONTAUT, le centre accueille les enfants de 3 à 12 ans, de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi.

Cette année, autour d'un thème riche ("LES CINQ SENS"), les enfants auront la joie de retrouver Jérémy, unanimement apprécié l'été dernier. Il dirigera son équipe d'animateurs qualifiés, équipe constituée de Julie, également présente l'an dernier, et de 2 nouvelles recrues.

Les brochures d'inscription, ainsi que les tarifs, seront distribués dans les écoles durant le mois de Juin. Les inscriptions auront lieu le samedi 02 Juillet, dans les locaux de l'École de MONTAUT, de 10 heures à 13 heures ainsi que tous les lundis soirs.

Nous rappelons que l'Association PINOCCHIO est constituée de parents bénévoles. Aussi, chaque parent ayant envie de s'impliquer sera le bienvenu !!!

A bientôt !!!

Pour tout renseignement :

05.59.71.92.02 (le soir)

à compter du 04/07/2011 : 05.59.71.97.25

Omelette pascale

C'est au "Vieux Logis" que nos anciens du Club de l'Etoile Joyeuse se sont donnés rendez-vous pour sacrifier à la tradition de la fameuse et baveuse omelette pascale. Ils étaient nombreux et fidèles pour honorer de leur présence ces agapes. Qui, aux nouvelles dispensées çà et là, se sont passées dans un excellent climat et avec un bon coup de fourchette.

N'était-ce pas là le but recherché ?



Collège du Beau Rameau

Les 16 et 23 mai, deux classes de sixièmes (6ème /1 et 6ème/2), du collège de Bétharram invitaient des CM 1 et CM 2 de l'école de Montaut et d'Igon à l'occasion des fêtes de la Nature. Le but : présenter le travail qu'ils ont réalisé tout au long de l'année lors d'une étude de milieu "ruisseau" avec leur enseignante de SVT Mme Siebenhuner, (pour les lecteurs les plus âgés : professeur de sciences naturelles ; pour d'autres : professeur de biologie) et de Mathieu Pineau, éducateur de l'Association " Education-Environnement basée à Buzy. Mme Massot, enseignante à Montaut, accompagnait ses élèves du primaire.

Après une petite marche en forêt toute proche, cette joyeuse assemblée rejoint le ruisseau dénommé "Batcrabère". Un petit cours d'eau que connaissait bien le Père Fourcade.

Les élèves des 6èmes travaillent sur la biodiversité dans l'eau et ils expliquent aux élèves des primaires, les techniques de pêche dans ce ruisseau, non pollué, où récemment l'un d'entre eux réussissait à attraper une écrevisse à pattes blanches, espèce rare considérée en voie de disparition.

Ah ! pensaient fort certains, si tous les cours pouvaient se passer comme ceux-ci !

*Les pieds dans l'eau pour
ces jeunes élèves*



Bétharram : Un travail d'artistes

Si vous passez à Bétharram, arrêtez-vous à la chapelle, au moins pour deux raisons. La première, afin de la visiter bien sûr. Elle vient de subir, ces dernières années, une remise en valeur qui, à elle-seule, mérite le détour. Et ensuite, pour admirer une œuvre réalisée par deux jeunes charpentiers. Lesquels, dans le cadre de leur formation de Compagnons, viennent d'exposer le fruit de leur travail à savoir une maquette à l'échelle 1/75^{ème} de la charpente de l'édifice religieux qui est la fierté des gens de l'endroit. Avant d'entamer un Tour de France qui durera 5 ans, Anthony Bourigaud, alias Persévérance l'Angevin, et Hervé Freiermuth, dit la clef des cœurs de la coterie alsacienne, ont présenté aux pères de Bétharram, au Maire de Lestelle accompagné de ses adjoints et à quelques privilégiés, leur œuvre "d'aspirants", un travail dit "d'adoption"

Il faut savoir que ces jeunes personnes ont passé quatre mois sur ce projet car leur labeur quotidien les occupait en journée. Il leur restait les soirées et les vacances pour arriver au bout de cette maquette réalisée en bois de frêne et de noyer. Une convention sera passée entre les différentes parties, les Compagnons restant propriétaires de leur œuvre qui restera exposée à la chapelle Notre-Dame de Bétharram.

Le Maire de Lestelle-Bétharram, Jean-Marie Berchon et le Père Michel Vignau se disaient admiratifs et félicitaient ces jeunes gens promis à un bel avenir. Le premier magistrat de la commune d'ajouter : *" Nous avons, grâce à cette maquette, une vision de la chapelle qu'on a jamais eue. Merci d'avoir choisi notre site. Bonne et longue route pour la suite de votre carrière. Il est intéressant d'assister à l'engagement de jeunes dans cette voie du compagnonnage, à une époque où la jeunesse est parfois décriée. Nous venons d'en prendre plein les yeux"*.



Un DAB (Distributeur Automatique de Billets) à Lestelle-Bétharram est-ce possible ?

Vous êtes nombreux à nous poser la question de savoir, si un jour proche, la commune de Lestelle sera dotée d'un distributeur à billets.

Cette question posée à plusieurs établissements bancaires reçoit la même réponse "Pas rentable". Au-delà de la demande des habitants- fortement bancarisés auprès d'un même établissement – Lestelle récupère de par sa position un flux de circulation routier important, un afflux touristique en prendre en compte en période estivale et les nombreux visiteurs des Sanctuaires.

Autre motif invoqué à cette demande de non-recevoir : la proximité des distributeurs à billets de Saint-Pé de Bigorre, Coarraze et Nay.

La position du Crédit Agricole est celle-ci : "Quand nous n'avons pas d'agence bancaire sur une commune, nous pouvons installer des automates hors-site à la demande des collectivités. Mais il faut savoir que l'exploitation d'un DAB coûte cher. Nous effectuons une étude géomarketing qui tient compte non seulement du nombre d'habitants mais aussi des flux migratoires. A défaut d'installation, nous pouvons nous associer à des commerçants pour implanter des DIB (Distributeurs Internes de Billets, comme à Coarraze) ou pour développer des points verts dans les zones rurales. Ainsi, les commerçants de proximité mettent à disposition de leurs clients un terminal de paiement."

Pour des questions de rentabilité, les banques installent souvent leur DAB sur les grands axes de passage ou adossés aux centres commerciaux et sont souvent absents des centres-bourg.

A La Poste, leur politique d'installation se fait en besoin des clients et des collectivités mais un DAB représente un coût important en terme d'entretien et d'alimentation. Il faut que l'implantation se justifie d'un point de vue économique (avec une moyenne de 150/200 retraits/jour dont une bonne moitié externalisable, c'est-à-dire de la concurrence).

Il faut savoir que les billets de banque sont livrés par des convoyeurs après commande auprès de la Banque de France. Que la liaison Pau-Lestelle-Pau est payante.

Et, en ce qui concerne La Poste, l'Agence Postale de Lestelle n'est pas habilitée à s'occuper de telles opérations (réception des fonds, chargement, déchargement, réparation des petites pannes...)

Enfin une enquête menée dans le département voisin nous a permis de constater que le bassin Ossun (2.316 h)-Soues-Odos (3.398 h), fort de 8.810 habitants n'a pas de distributeur automatique de billets.

Les plus pertinents feront remarquer que Saint-Pé de Bigorre dispose d'un DAB, (qui, d'ailleurs a connu, un triste sort, cet hiver) et que la population n'est pas si éloignée que celle de Lestelle. Exact ! Mais ce DAB se situe en façade de l'établissement bancaire présent à Saint-Pé.

Gendarmerie : bilan annuel

Samedi 7 mai, la brigade de Nay-Pontacq tenait au siège de la Communauté de Communes de la Vath Vielha, sa réunion annuelle d'informations devant les représentants des 29 communes constituant les cantons de Nay Est et Ouest, et de Pontacq.

Christian Petchot-Bacqué accueillait, en sa qualité de Président de la CCVV, ses invités, le chef d'escadron Poirier-Coutansais, commandant la Gendarmerie de Pau, l'adjudant-chef Marc Ferlando, commandant les brigades de Nay et Pontacq, en l'absence du Lieutenant Edouard-Nicolas Derinck, en mission au Kosovo, l'adjudant-chef Christophe Lannes et l'adjudant Eric Tauzin.

Ces militaires ont expliqué aux élus, venus nombreux, l'organisation de la gendarmerie nationale, les activités 2010 liées à la communauté Nay-Pontacq.

Pour s'occuper de ce territoire très vaste, l'effectif est de 25 gendarmes qui veillent sur la sécurité de 28.000 habitants établis sur une superficie de 33.000 hectares.

Interventions, délinquance, cambriolages, vols de voitures, dégradations, consommation de stupéfiants, arrestations, gardes à vue, sécurité routière : le détail est complet... jusqu'au temps de travail, en moyenne, d'un gendarme.

Les résultats présentés à l'aide de chiffres et de pourcentages, par rapport aux statistiques nationales, présentent un bilan favorable. Bien plus que ceux annoncés au niveau départemental, voire national.

L'on notera, que les accidents régressent mais certaines infractions jugées graves augmentent. En accord avec les municipalités, la lutte contre l'alcoolisme les soirs de fêtes, ira en grandissant. Il en va de même pour les cambriolages et la consommation de stupéfiants.

La Gendarmerie Nationale recrute: si vous avez entre 18 et 26 ans, qu'une carrière de gendarme vous tente, présentez-vous à la gendarmerie la plus proche de votre domicile et postulez. Rien de plus simple !

Nombre de faits de délinquance constatés à Lestelle-Bétharram

2001 : 37	2006 : 27
2002 : 17	2007 : 25
2003 : 21	2008 : 14
2004 : 28	2009 : 23
2005 : 25	2010 : 39

Vols à la roulotte : 11
Vols simples contre des particuliers: 6
Vol simple contre des enfants : 1
Vols sur chantiers : 2
Vols d'automobiles : 2
Vol de cyclomoteur : 1
Vols de portables : 3
Tentative de vol avec violence : 1
Vol de plaques d'immatriculation : 1

Escroquerie vente voitures : 1
Outrages à dépositaire de l'autorité : 1
Délit au sujet de la garde de mineur : 1
Usage de stupéfiants : 1
Vol de sacs : 1
Escroquerie, abus de confiance : 3
Cambriolage : 1
Dégradation de biens d'autrui : 1

A Noter...

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30**.

☎ 05.59.61.93.59

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 ^{ème} adjoint :	M. Jean SÉPÉ	☎ 06.34.76.29.85
3 ^{ème} adjoint :	M. Alain GRACIAA	☎ 06.87.92.09.82
4 ^{ème} adjoint :	Mme Anne-Marie MALAGANNE	☎ 05.59.71.92.27

DÉCLARATION TRAVAUX :

Nous vous rappelons que tous les travaux, même partiels, y compris les **ravalements de façades, changement huisseries ou volets, et les réfections de toitures, sont soumis à déclaration de travaux**. Le dossier est à déposer en Mairie.

DIVAGATIONS DES CHIENS :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

RELATIONS DE BONS VOISINAGE :

Afin d'entretenir des relations de bon voisinage, nous rappelons ci-dessous les dispositions de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental :

- Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets (herbes par exemple) est interdit.

D'autre part l'utilisation de tronçonneuses, tondeuses etc... est limitée aux heures suivantes :

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 heures
- *Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 heures.*